

# Les 60 ans des traités de Rome

## LaLibre.be

**Plongée dans l'univers de Jean-Charles Snoy et d'Oppuers**

Le château de Bois-Seigneur-Isaac, où cet artisan belge de la construction européenne a connu le début et la fin de sa vie, respire l'histoire. Nous y avons rencontré Bernard et Thérèse Snoy pour évoquer l'héritage de leur père.

■ Le 25 mars 1957, les Six portent la Communauté économique européenne et Euratom sur les fonts baptismaux.

■ Récit d'une histoire écrite par des hommes incroyablement audacieux et courageux au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

## HISTOIRE

# “L'Europe sera notre revanche”

Récit Sabine Verhest

La photographie, prise dans la salle des Horaces et des Curiaces du Capitole romain, est passée à la postérité : on y voit les dirigeants européens, tournant le dos au combat antique, assis l'un à côté de l'autre derrière une grande table, avec les Belges Paul-Henri Spaak et Jean-Charles Snoy et d'Oppuers en avant-plan. En ce 25 mars 1957, ils portent la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) sur les fonts baptismaux. Les ecclésiastiques italiens ont été mis en congé, les cloches de la ville éternelle sonnent à toute volée, il pleut à verse.

Derrière la grande Histoire immortalisée en noir et blanc, la petite histoire retiendra que les traités qu'ils signent ce jour-là sont immaculés. Les textes avaient été malencontreusement envoyés à la poubelle; il s'était avéré impossible de réparer les pots cassés dans les temps, autrement qu'en préparant une première et une dernière pages séparées de 180 feuilles blanches.

Cette photographie, témoignant de ce jour emblématique de la construction européenne, l'actuel président de la Commission Jean-Claude Juncker l'a accrochée, en grand, au mur derrière le fauteuil de son bureau du Berlaymont. “J'ai pensé que cela pourrait inspirer mes visiteurs, nous dit-il, sourire en coin, plein de sous-entendus. Le savoir sur l'histoire est sous-développé.” Il ne parlait évidemment pas de la mise au rebut du paquet de pa-

ges par une femme d'ouvrage, mais du courage et de la vision dont avaient fait preuve les pères fondateurs et qui manquent cruellement à l'Union élargie du XXI<sup>e</sup> siècle.

### Sans tirer une flèche

L'Europe, certains l'ont voulue sous leur coupe, comme Napoléon Bonaparte, qui conquiert par la force une grande partie du continent. Certains l'ont rêvée pacifiée, comme Victor Hugo, qui déclara, en 1849 à La Haye, qu’*“un jour viendra où [...] vous toutes, nations du continent, sans perdre vos qualités distinctes et votre glorieuse individualité, vous vous fondrez étroitement dans une unité supérieure, et vous constituerez la fraternité européenne”*, les “*États-Unis d'Europe*”. Certains l'ont pensée, comme Winston Churchill qui, dans son célèbre discours de 1946 à Zurich, proposa de “*recréer la famille européenne en une construction régionale, peut-être appelée les États-Unis d'Europe*”, dont Britanniques et Américains seraient les “*parains*”. Et puis d'autres l'ont construite, cette Europe, de manière

inédite, comme le Français Jean Monnet, l'inventeur de la première Communauté européenne portée par Robert Schuman.

Après avoir reçu le feu vert du chancelier allemand Konrad Adenauer, le chef de la diplomatie française propose, le 9 mai 1950 à Paris, de “*placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe*”, en attendant une “*fédération*

*“Il n'est plus question de vaines paroles, mais d'un acte, d'un acte hardi, d'un acte constructif.”*

**Robert Schuman**

Le ministre français des Affaires étrangères entame ainsi la déclaration liminaire de ce qui restera dans l'histoire comme l'acte fondateur des Communautés : la déclaration Schuman du 9 mai 1950.

*“Les hommes d'Occident n'ont pas manqué d'audace et n'ont pas agi trop tard.”*

**Paul-Henri Spaak**

En 1957, le jour de la signature des traités de Rome.

européenne". Oui, une fédération européenne, cet objectif ultime qu'aucun des dirigeants actuels n'ose envisager. On saisit bien, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'importance politique de cette mise en commun du charbon et de l'acier. Le credo des pères fondateurs est, avant tout, la paix. Et la première pierre de la construction européenne remonte bien à cette année 1950.

En dépit des inquiétudes manifestées dans les charbonnages, où l'on redoute la concurrence, la Communauté du charbon et de l'acier naît entre Français, Allemands, Belges, Néerlandais, Luxembourgeois et Italiens. Avec Luxembourg pour capitale car, si Bruxelles a de réelles chances de s'imposer, le gouvernement belge défend... Liège. *"La signature eut lieu le 18 avril 1951 au salon de l'Horloge, un an presque après qu'y eut été lancée la proposition du 9 mai. Un de nos collaborateurs du Plan, le fidèle Lamy, homme de ressources et de foi, nous avait réservé une surprise en présentant aux signataires un exemplaire du traité qu'il avait fait composer par l'imprimerie nationale, sur du papier de Hollande, avec de l'encre allemande. La reliure était offerte par la Belgique et le Luxembourg, les signets de soie par l'Italie"*, relate Jean Monnet dans ses "Mémoires".

#### L'économie, terrain moins sensible

Dans la foulée de la déclaration Schuman, alors que la guerre de Corée impose de *"brûler les étapes"*, comme l'écrit encore Jean Monnet, la France propose la création d'une armée commune placée sous la responsabilité d'un ministre européen de la Défense; elle aurait pu même s'accompagner d'une Communauté politique européenne. Mais l'Assemblée nationale française donne le coup de grâce, en 1954, à la Communauté européenne de défense. L'occasion est bel et bien manquée – pour longtemps.

Échaudés, les Six tentent une relance sur un terrain moins sensible, celui de l'économie et de la coopération nucléaire civile. Le Benelux, mieux placé pour prendre des initiatives diplomatiques que les Français qui rasant les murs, propose *"l'établissement d'une Europe unie"* qui *"ne pourrait réussir si une intégration économique générale n'était pas entreprise"*. Réunis à Messine en juin 1955, les chefs de la diplomatie des Six s'entendent alors, après avoir été égayés par un ballet et un dîner, sur *"la fusion progressive des économies nationales, la création d'un marché commun et l'harmonisation progressive de leur politique sociale"*.

Les travaux préparatoires sont confiés à un comité d'experts présidé par Paul-Henri Spaak. Entre zone de libre-échange et union douanière avec politiques communes, les discussions font rage et, quand on s'oriente vers le marché commun, les invités britanniques claquent la porte, persuadés que ce projet ne verra jamais le jour. Mais, pour les Six, c'est clair, l'œuvre communautaire entamée en 1950 doit être poursuivie, de manière plus vaste.

Ouvertes en juin 1956, les négociations intergouvernementales, qui se déroulent au prieuré de Val Duchesse, piétinent : la France réclame l'alignement par le haut des charges sociales et des conditions de travail. Déjà, la thématique de l'Europe sociale est d'actualité.

#### Du canal de Suez à Budapest

C'est finalement à la faveur de la crise de Suez, de l'intervention soviétique à Budapest et d'un accord sur le statut de la Sarre qu'elles se débloquent. Le Vieux Continent découvre sa dépendance énergétique et son rôle subalterne dans un monde dominé par les deux superpuissances américaine et soviétique. Le discours nationaliste, vivace en France, se trouve en parfait décalage avec cette réalité. *"La*

*France et l'Angleterre ne seront jamais des puissances comparables aux États-Unis et à l'Union soviétique. Ni l'Allemagne non plus. Il ne leur reste qu'une façon de jouer un rôle décisif dans le monde : s'unir pour faire l'Europe. Nous n'avons pas de temps à perdre : l'Europe sera notre revanche"*, déclare le chancelier allemand Adenauer au ministre français Christian Pineau.

Il ne s'agit encore que d'une Europe des marchands, sans politique étrangère commune, mais, écrit Paul-Henri Spaak dans ses *"Combats inachevés"*, ses artisans y voient *"la première étape d'une révolution politique plus importante encore"*.

Les traités peuvent être signés à Rome le 25 mars 1957. Le moins connu, qui établit la Communauté de

l'énergie atomique, vise à développer l'industrie nucléaire civile. Le plus célèbre, qui crée la Communauté économique européenne (CEE), lance *"les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples"*. Il établit une union douanière, qui verra le jour en 1968 avec 18 mois d'avance, il fixe les règles d'une concurrence loyale, il prévoit la libre circulation des marchandises, des capitaux, des services et des travailleurs, il interdit le dumping et envisage l'adoption de politiques communes, agricole et commerciale notamment (lire en pages 4 et 5).

#### Des crises et des avancées

Si Euratom peine au démarrage, la CEE, elle, décolle. Elle connaîtra pourtant pas mal de soubresauts. Elle vit de fameuses crises, comme celle de la *"chaise vide"* d'un général de Gaulle qui la boycotte pendant six mois, traite les thèses supranationales de *"volapük"* intégré et met son veto à deux reprises à la candidature du Royaume-Uni, *"cheval de Troie des États-Unis"*.

En panne, la Communauté se relance aussi, comme en 1969, quand elle décide *"d'achever, d'approfondir et d'élargir"* l'Europe; ou en 1986, en prévoyant la mise en place d'un marché intérieur sans frontières au 1<sup>er</sup> janvier 1993, complété ensuite par la monnaie unique – un passage à l'euro réellement historique.

Mais elle ne cesse de s'interroger, depuis les années 80, sur ces élargissements qu'elle opère sans réformes institutionnelles suffisantes. Sur cette construction financière et monétaire qui ne

laisse que trop peu de place à la dimension politique, économique et sociale. Sur cette forteresse qui érige des murs au détriment de l'idéal d'humanité. Sur ce sentiment qu'ont ses citoyens d'en avoir perdu le contrôle.

Aussi, les Européens, qui célèbreront samedi ce passé, ne peuvent-ils le faire pour combler le présent sans s'attaquer à l'avenir. En 1957, *"les hommes d'Occident n'ont pas manqué d'audace et n'ont pas agi trop tard"*, déclarait le Belge Paul-Henri Spaak le jour de la signature des traités de Rome. *"Le souvenir de leurs malheurs, et peut-être aussi de leurs fautes, semble les avoir inspirés, leur a donné le courage nécessaire pour oublier les vieilles querelles, bouleverser les traditions désuètes, pour leur permettre de penser et d'agir d'une manière vraiment nouvelle et pour réaliser la plus grande transformation volontaire et dirigée de l'histoire de l'Europe."*

Finalement, ce dont l'Union manque aujourd'hui, soixante ans plus tard, n'est-ce pas de pères fondateurs ?

# LES ACQUIS DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

## Une quadruple liberté de circuler

**L'**un des objectifs les plus célèbres du traité de Rome instituant la Communauté économique européenne (CEE) était la quadruple liberté de circuler. Celle des biens, des services, des travailleurs et des capitaux.

L'étape la plus simple a été la création d'une zone de libre-échange parmi les six pays fondateurs, assortie de tarifs douaniers communs vis-à-vis des pays tiers. "Dès 1968, des éléments de libre circulation des biens et des services ont été mis en place, explique André Sapir, professeur d'économie à l'ULB. La libre circulation des travailleurs existait aussi mais, faute de reconnaissance des diplômes, elle ne concernait que l'emploi peu qualifié."

*"Certains sites empêchent des citoyens d'autres pays d'acheter sur leur plate-forme. Il serait inimaginable qu'un habitant de New York ne puisse faire ses achats sur un site de Los Angeles."*

André Sapir  
Professeur à l'ULB.

Des quatre libertés de circuler, celle des services mettra le plus de temps à être pleine-

ment opérationnelle. "Dès 1993, les biens, les capitaux et les travailleurs circulent librement, commente André Sapir. En ce qui concerne les services, ce sera plus lent. Des barrières sont d'ailleurs toujours en place aujourd'hui."

Par exemple, très peu de Belges contractent une police d'assurance ou un prêt hypothécaire auprès d'une entreprise établie à l'étranger. "Dans les secteurs très réglementés, comme les assurances, l'autorité de contrôle est nationale et il est compliqué de faire son marché dans un autre Etat, ajoute André Sapir. De même, un opérateur télécoms doit acquiescer une licence nationale dans chaque pays où il est actif. C'est pour cela qu'il existe peu de grands opérateurs télécoms transeuropéens."

**On ne peut pas acheter en ligne partout**

Et même au niveau de la circulation des biens, des restrictions demeurent aujourd'hui. "Certains sites de vente en ligne empêchent des citoyens d'autres pays d'acheter sur leur plate-forme, explique André Sapir. Il serait inimaginable qu'un habitant de New York ne puisse faire ses achats sur un site de vente en ligne basé à Los Angeles."

Malgré ces restrictions, le marché unique est considéré comme une grande réussite. "Dès l'instauration d'une zone de libre-échange à six pays, les échanges commerciaux ont grimpé en flèche, déclare André Sapir. Que ce soit entre les six pays ou vis-à-vis de pays tiers comme les Etats-Unis, la Suisse ou la Grande-Bretagne."

Et "aujourd'hui, la libre circulation des travailleurs est une réalité grâce à la reconnaissance des diplômes".

Laurent Lambrecht

## Des préoccupations sociales mais pas d'harmonisation

**S**il les objectifs sociaux n'étaient pas clairement définis dans le traité de Rome créant la CEE, il incorporait tout de même quelques préoccupations sociales. Aujourd'hui, beaucoup estiment d'ailleurs que l'harmonisation sociale est le grand échec de la construction européenne. "A l'époque du traité de Rome, l'aspect social n'était pas la priorité car l'économie se portait bien et les salaires augmentaient, explique André Sapir. Les négociateurs européens sont partis du principe qu'une meilleure convergence économique aboutirait à une meilleure intégration sociale."

"Un des objectifs du traité de Rome était d'arriver à un développement économique harmonieux, nuance Eric Dor. Aujourd'hui, on peut dire que l'harmonisation sociale est un échec. Avec l'élargissement à l'Est, les disparités sociales ont

commencé à poser de gros problèmes. Les travailleurs détachés doivent respecter le salaire minimum du pays d'accueil, mais ils paient leurs cotisations sociales dans leur pays d'origine. En conséquence, la concurrence entre entreprises ne se fait pas sur base des avantages comparatifs mais sur base de la législation sociale du pays dont elles dépendent."

Aujourd'hui, un embryon de réglementation sociale européenne existe tout de même, comme la semaine de maximum 48 heures. "Cela n'est pas assez et cette réglementation est appliquée de façon très disparate, ajoute Eric Dor. Le problème est que ce dumping social favorise le rejet de l'Europe. Et cela d'autant plus que ce sont les travailleurs les moins payés qui y sont le plus exposés."

Il reste à voir s'il sera possible d'arriver à une harmonisation sociale avec des pays si différents. "Les Pays-Bas, la France, la Belgique et l'Allemagne aimeraient que les travailleurs détachés soient soumis aux cotisations sociales de leur pays, ajoute Eric Dor. Mais la Pologne s'oppose à cette révision."

L.Lam.

## L'autorité de la concurrence est redoutée des entreprises

**S'**il y a bien une personne dont l'autorité est respectée, c'est Margrethe Vestager, la commissaire européenne à la Concurrence. L'année passée, elle avait condamné le géant américain Apple à rembourser 13 milliards d'euros d'aides fiscales illicites à l'Etat irlandais.

Gardiennne de la libre concurrence, la Commission européenne a le pouvoir de lutter contre les cartels et les aides d'Etat, d'approuver les fusions et acquisitions. Et cela, peu importe la nationalité des entreprises. "Si deux sociétés américaines veulent fusionner, elles devront recevoir l'aval de la Commission européenne

pour avoir accès au marché européen, explique André Sapir. Globalement, l'autorité de la concurrence est un succès. Son plus gros atout est son indépendance vis-à-vis du pouvoir politique. Si une entreprise n'est pas contente, son seul recours est la Cour européenne de justice."

Cette souveraineté peut cependant déplaire à certains. "La construction européenne s'est faite dans l'idée que l'économie de marché était le meilleur des systèmes, commente Eric Dor, directeur des études économiques à l'IESEG School of Management. Ce postulat peut aller à l'encontre de certaines politiques nationales. L'achat patriotique d'Arnaud Montebourg est inapplicable dans ce contexte européen de libre concurrence. De même, Raoul Hedebouw ne pourrait appliquer son programme économique sans avoir des soucis avec la Commission."

L.Lam.

## Une politique économique

**Un seul représentant.** Une autre grande avancée du traité de Rome est la mise au point d'une politique économique commune. Ainsi, c'est la Commission européenne qui est chargée de négocier les tarifs douaniers avec les pays tiers au nom des pays membres. Elle "reçoit un mandat des Etats, donc elle n'est pas aussi puissante qu'en matière de droit de la concurrence, où elle est complètement indépendante, explique André Sapir. Ceci dit, cela fonctionne bien et il aurait été impossible de laisser négocier les Etats membres". Un deuxième aspect de la politique économique est la négociation des traités commerciaux avec les pays tiers. C'est encore la Commission qui est chargée de négocier en respectant le mandat des Etats membres. Les négociations entre la Wallonie et le Canada dans la dernière ligne droite du CETA étaient exceptionnelles.

## La délicate sortie de la Pac

**Quotas.** La Politique agricole commune (Pac) a longtemps été le plus important poste budgétaire de la CEE. Si la Pac a contribué à l'autosuffisance alimentaire de l'Europe, les prix garantis ont conduit à une surproduction de lait et de beurre à la fin des années 80. Aujourd'hui, les crises du lait ont montré que la dérégulation pouvait avoir un impact néfaste sur les producteurs laitiers. Avec la fin progressive des quotas et des prix garantis, les agriculteurs sont condamnés à adapter leur production aux prix du marché.

*"Avec l'élargissement à l'Est, les disparités sociales ont commencé à poser de gros problèmes. Les travailleurs détachés doivent respecter le salaire minimum du pays d'accueil, mais ils paient leurs cotisations sociales dans leur pays."*

**Eric Dor**  
Directeur des études économiques à l'IESEG School of Management.

**PIONNIER** Le Belge Herman Van Rompuy est le premier à avoir endossé le costume de président permanent du Conseil européen. Le Polonais Donald Tusk, qui vient d'être reconduit, est le deuxième.

"Herman qui ?" Quand le nom d'Herman Van Rompuy sort du chapeau européen, en 2009, beaucoup se demandent qui diable est cet homme appelé à devenir le tout premier président permanent du Conseil européen - fonction nouvellement créée par le traité de Lisbonne pour améliorer la cohérence et la cohésion entre chefs d'Etat et de gouvernement. Les Vingt-sept, qui l'élisent *primus inter pares*, viennent de jeter leur dévolu sur le Premier ministre belge. Au cours de ses deux mandats de deux ans et demi chacun, il aura préparé et présidé 41 sommets (dont quantité de sommets "de la dernière

chance"), enchaîné les rendez-vous et parcouru des centaines de milliers de kilomètres. Crise de la zone euro, crise économique, vives tensions avec la Russie, etc. : les dossiers chauds et piégeux n'auront guère manqué. Lui n'aura jamais cherché à apparaître comme le président de l'Union, préférant le rôle de facilitateur. Le 1<sup>er</sup> décembre 2014, le Belge céda le témoin à Donald Tusk. Après un premier mandat à la tête du Conseil européen, le Polonais a été reconduit le 9 mars 2017.

S.Vt.

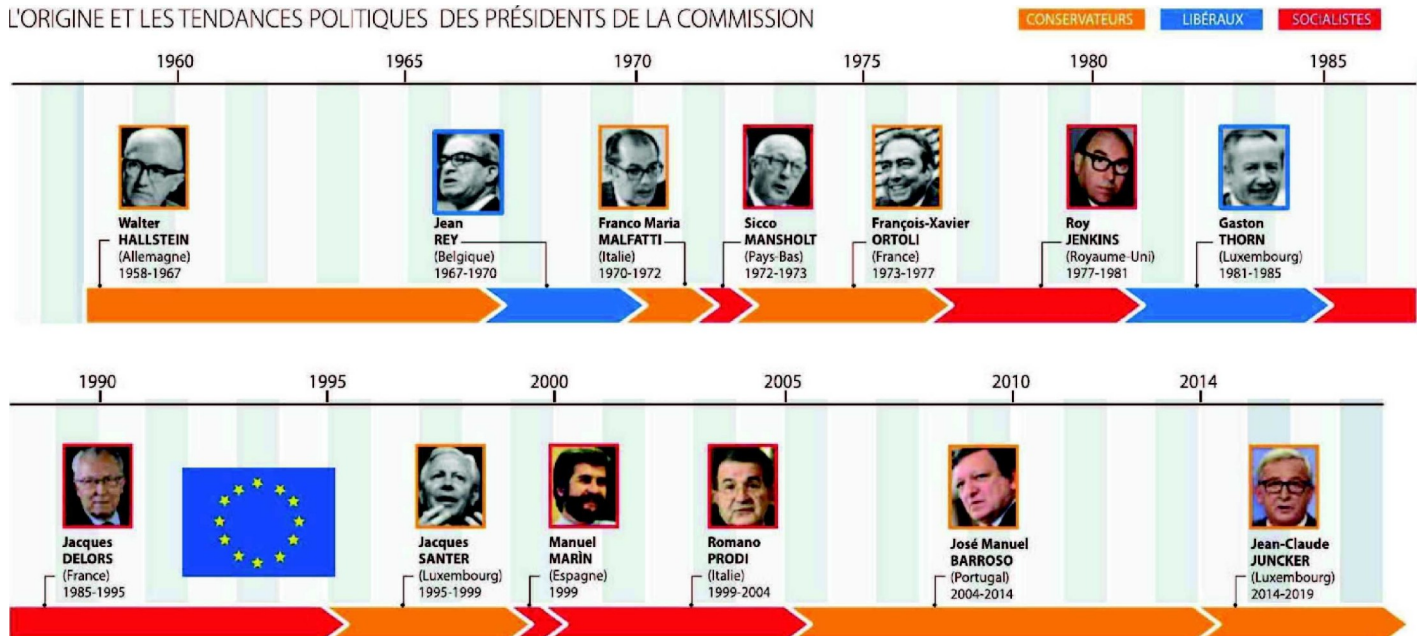
## LaLibre.be

**L'Union est morte, vive l'Union !**










Plongez-vous dans notre dossier multimédia dressant un état des lieux de l'UE avec ses failles, ses qualités, ses perspectives d'avenir et ses chances de survie.

<http://dossiers.lalibre.be/union-europeenne-2016/>

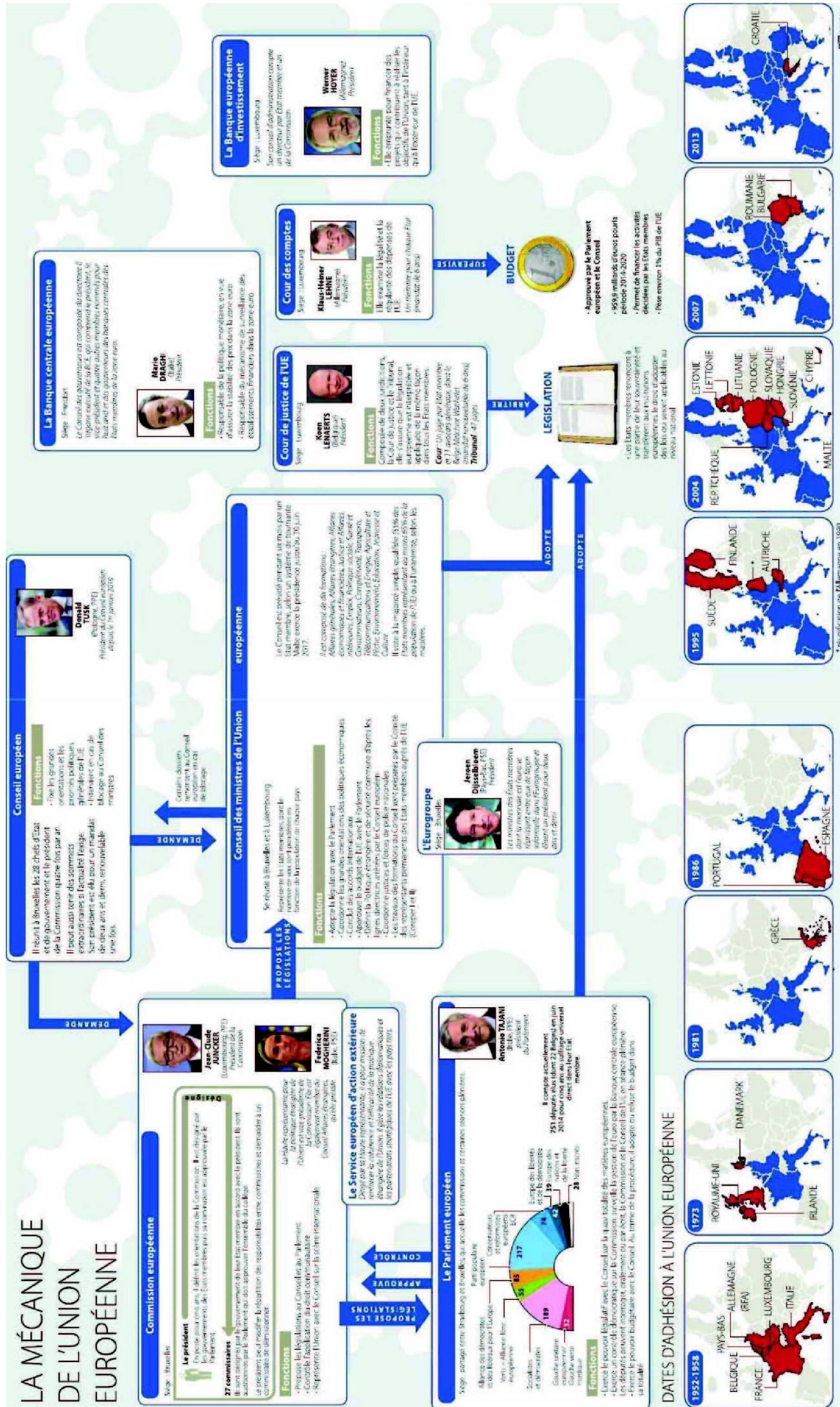
## L'ORIGINE ET LES TENDANCES POLITIQUES DES PRÉSIDENTS DE LA COMMISSION



## CHRONOLOGIE DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

<p><b>1950</b> 9 mai Déclaration de <b>Robert Schuman</b>, en faveur de la <b>mise en commun des ressources franco-allemandes de charbon et d'acier</b> dans une organisation ouverte aux autres pays d'Europe.</p>	<p><b>1951</b> 18 avril Signature à <b>Paris</b> du traité instituant la <b>Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA)</b> entre la <b>France, la Belgique, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie et le Luxembourg</b>. Entrée en vigueur le 23 juillet 1952, pour une période de cinquante ans.</p> 	<p><b>1957</b> 25 mars Signature à <b>Rome</b> des traités instituant la <b>Communauté économique européenne (CEE) et Euratom</b>. Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1958.</p>	<p><b>1962</b> 30 juillet Entrée en vigueur de la <b>politique agricole commune (PAC)</b>.</p>	<p><b>1965</b> 8 avril Signature du traité de <b>fusion des exécutifs des trois Communautés instituant un Conseil et une Commission uniques</b>. En vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1967.</p>	<p><b>1966</b> 29 janvier Compromis dit "de Luxembourg" : <b>maintien de la règle de l'unanimité lorsque des "intérêts très importants" sont en jeu</b>. Cela met fin à la politique de la chaise vide du général de Gaulle, entamée le 30 juin 1965.</p>
<p><b>1968</b> 1<sup>er</sup> juillet Élimination, avec un an et demi d'avance, des derniers <b>droits de douane intracommunautaires</b> pour les produits industriels, et mise en place du tarif extérieur commun.  24 avril Constitution du "serpent monétaire". Les Six décident de limiter à 2,25 % les marges de fluctuation de leurs monnaies entre elles.</p>	<p><b>1973</b> 1<sup>er</sup> janvier Adhésion du <b>Danemark, de l'Irlande et du Royaume-Uni</b>. Les Communautés comptent neuf États membres.</p> 	<p><b>1974</b> 9 et 10 décembre Décision des chefs d'État et de gouvernement de se réunir régulièrement en <b>Conseil européen</b>.</p>	<p><b>1979</b> 13 mars Entrée en vigueur d'un <b>système monétaire européen (SME)</b> se substituant au "serpent".  9-12 juin Première <b>élection au suffrage universel</b> des 410 membres du Parlement européen.</p>	<p><b>1981</b> 1<sup>er</sup> janvier Adhésion de la <b>Grèce</b>, 10<sup>e</sup> membre.</p> 	
<p><b>1985</b> 14 juin Signature de l'<b>accord de Schengen</b>, qui vise à abolir les contrôles aux frontières entre les pays membres. Entré en vigueur en 1995.</p>	<p><b>1986</b> 1<sup>er</sup> janvier Entrée de l'<b>Espagne</b> et du <b>Portugal</b>. Les Communautés comptent douze membres.  17 et 28 février Signature à <b>Luxembourg</b> et à <b>La Haye</b> de l'<b>Acte unique européen</b>, qui prévoit la création du marché unique avant 1993. Il entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1987.</p> 	<p><b>1987</b> 15 juin Début du <b>programme Erasmus</b> qui fournit un soutien aux jeunes Européens désireux de poursuivre leurs études dans d'autres pays d'Europe.</p>	<p><b>1991</b> 9 et 10 décembre Adoption du traité de Maastricht sur l'Union européenne. Il prévoit une <b>politique étrangère et de sécurité commune, une coopération plus étroite dans les domaines de la justice et des affaires intérieures et la création d'une Union économique et monétaire</b>, y compris une monnaie unique. Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 1993.</p>	<p><b>1993</b> 1<sup>er</sup> janvier Mise en place du marché unique.</p>	<p><b>1995</b> 1<sup>er</sup> janvier Entrée de l'<b>Autriche</b>, de la <b>Finlande</b> et de la <b>Suède</b>. Quinze États membres.</p> 
<p><b>1997</b> 16 et 17 juin Adoption du <b>traité d'Amsterdam</b> qui donne à l'UE de nouvelles compétences. Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 1999.</p>	<p><b>2000</b> 7 et 8 décembre Adoption à <b>Nice</b> d'un nouveau traité qui <b>réforme le système décisionnel de l'UE dans la perspective de l'élargissement</b>. Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2003.  14 et 15 décembre Adoption d'une déclaration sur l'avenir de l'Union ouvrant la voie à une future grande réforme et convocation d'une Convention, présidée par <b>Valéry Giscard d'Estaing</b>, afin de préparer une <b>Constitution européenne</b>.</p>	<p><b>2002</b> 1<sup>er</sup> janvier Mise en circulation des <b>pièces et des billets en euros</b>.</p>	<p><b>2003</b> 10 juillet Conclusion des travaux de la <b>Convention sur l'avenir de l'Europe</b>; adoption d'un projet de traité constitutionnel.</p>	<p><b>2004</b> 1<sup>er</sup> mai Adhésion de la <b>République tchèque</b>, de l'<b>Estonie</b>, de <b>Chypre</b>, de la <b>Lettonie</b>, de la <b>Lituanie</b>, de la <b>Hongrie</b>, de <b>Malte</b>, de la <b>Pologne</b>, de la <b>Slovenie</b> et de la <b>Slovaquie</b>. 25 États membres.</p> 	
<p><b>2005</b> « <b>Non</b> » de la <b>France</b> et des <b>Pays-Bas</b> au traité constitutionnel européen.</p>	<p><b>2007</b> 1<sup>er</sup> janvier Adhésion de la <b>Bulgarie</b> et de la <b>Roumanie</b> à l'Union européenne. 27 membres  <b>13 décembre</b> Signature du <b>traité de Lisbonne</b>, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2009.</p>	<p><b>2007-2008</b> Début de la <b>crise financière et bancaire</b>.  <b>2012</b> 12 octobre <b>Prix Nobel de la Paix</b> pour l'Union européenne.</p>	<p><b>2013</b> Adhésion de la <b>Croatie</b>, 28<sup>e</sup> membre.   <b>2015-2016</b> <b>Crise de l'asile</b> dans l'Union européenne.</p>	<p><b>2016</b> 23 juin Référendum ouvrant la voie au <b>retrait du Royaume-Uni de l'Union (Brexit)</b>. </p>	<p><b>2017</b> 25 mars Commémoration des <b>60 ans des traités de Rome</b>.</p>

# LA MÉCANIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE



# Emmanuel Macron : “On ne peut pas être timidement européen”

Propos recueillis par Grégoire Biseau, Christian Losson, Nathalie Raulin et Anaïs Ginori

**Faute de cohérence, l'Union européenne est aujourd'hui vilipendée, défiée, au bord de l'implosion...**

On l'a laissée se dévoyer de manière subreptice par manque de leadership politique. A la fin des années 90, on a eu une perte du fil directeur, de la sève de l'Europe. D'abord, il y a eu un dévoilement de ce qu'était le marché unique. Dans l'esprit de Jacques Delors, le projet européen, c'était de la liberté, mais aussi de la régulation et de la solidarité. On n'en a gardé que la liberté économique, en ouvrant les marchés. On a laissé de côté, ou presque, les régulations communes, comme sur le numérique, la solidarité, l'harmonisation fiscale et sociale. Cette tendance, portée par des courants ultralibéraux, notamment britanniques et néerlandais, a conduit à déséquilibrer le cœur du marché unique. Et à affecter sa compréhension pour nos citoyens. L'hiatu a réémergé lors des débats autour du Brexit. Il y a une forme d'ironie de l'histoire : la sortie du Royaume-Uni s'est cristallisée sur les conséquences de ce déséquilibre du marché unique, notamment sur l'afflux de travailleurs hongrois ou polonais que, paradoxe, les gouvernements britanniques avaient eux-mêmes voulu.

**Pourquoi rien n'a-t-il été mis en œuvre pour contrer ce penchant ultralibéral ?**

L'Europe a perdu le fil de son projet. Elle a toujours avancé grâce à la dynamique d'une avant-garde de pays membres. Dans une logique de désir. Depuis les “non” français et néerlandais aux référendums de 2005, plus personne ne propose rien. La logique du doute l'a emporté.

**Pourtant, il y a eu des initiatives, à l'image du projet d'une Europe de la défense...**

Oui, mais on a assisté à un délitement de la confiance. L'Europe n'a pas su faire face à l'élargissement. Ceux qui étaient prêts à avancer ont renoncé à aller vers plus d'intégration dans la zone euro, de peur de contrarier les Britanniques ou les Polonais. Ils nous ont bien remerciés ! Les premiers sortent de l'Union. Les seconds ne veulent plus de ses valeurs.

**L'union bancaire constitue une avancée...**

L'union bancaire est un véritable acquis. Et c'est à mettre au crédit de François Hollande qui a su, au moment décisif, emporter la décision. On peut avoir des désaccords avec le chef de l'Etat sur la stratégie européenne, mais sans l'union bancaire, tout aurait flambé. Cela a calmé la crise sur le plan monétaire et financier. Même s'il reste à aller au bout du chemin et à partager pleinement le risque.

**Le blocage vient de l'Allemagne ?**

Il y a, en Allemagne, cette suspicion lancinante que les autres pays membres, et notamment la France, ne font des efforts que sous la menace du glaive ou des marchés. Pour autant, tous les Allemands ne pensent pas cela. La chancelière a montré de vraies inflexions par rapport à son ministre des Finances, Wolfgang Schäuble. Martin Schulz ou Sigmar Gabriel ne sont pas non plus sur une ligne de méfiance. Mais il faut reconnaître qu'une certaine suspicion s'est installée dans le couple franco-allemand.

**Que pensez-vous de la volonté du Front national de sortir de l'Union ?**

Le FN joue des déséquilibres sociaux au sein de l'Europe. Et c'est vrai que le détachement des travailleurs crée des inquié-

tudes profondes, par exemple. Mais c'est un bon exemple : la France bénéficie aussi largement du détachement puisque nous sommes le troisième pays en Europe avec le plus de travailleurs détachés dans les autres Etats. On a avant tout un problème de fraude au détachement. Si l'on n'arrive pas à avoir une stratégie de contrôle renforcé et de convergence sociale, on aura un affaiblissement de l'adhésion à l'Europe. C'est pour cela que je plaide pour une Europe à plusieurs vitesses.

**Le processus de décision européen n'est-il pas trop grippé pour espérer relancer la dynamique ?**

La réalité, c'est que, sur les dix dernières années, on n'a plus utilisé les mécanismes de décision construits pour faire avancer l'Europe. On s'est enfermé dans l'intergouvernemental avec des sommets sans fin, ce faisant, on a affaibli la Commission, qui porte l'intérêt général européen. Les sommets intergouvernementaux, c'est très bien pour gérer les crises, mais ça ne permet pas de se projeter.

**Que proposez-vous au juste ?**

A court terme, il faut restaurer un vrai dialogue franco-allemand, c'est ce que j'ai dit à la chancelière quand je l'ai rencontrée à Berlin. Après l'élection allemande de l'automne, on verra si l'Allemagne est prête à avancer. C'est mon souhait. Ensuite, on l'élargit à nos partenaires européens qui veulent avancer, dont l'Italie bien sûr. Pour conforter cette dynamique, on lance des conventions démocratiques dans les vingt-sept pays, des sortes d'états généraux pour associer les citoyens à ce nouvel élan européen, répondre à leurs priorités. Le mode de décision actuel est fatigué. Il y a une envie de démocratie européenne. Les gens ne veulent pas moins d'Europe. Ils veulent une Europe qui fonctionne.

**Mais comment comptez-vous relancer la croissance au niveau européen ?**

Il faut articuler les réformes économiques engagées au niveau des Etats membres avec un plan d'investissement plus ambitieux à l'échelle de l'Europe. Le plan Juncker n'était pas suffisant. Il a eu une utilité dans quelques régions, pour quelques projets. Mais il ne change pas les équilibres. Ce qu'il nous faut, c'est un vrai budget de la zone euro. Il devrait être

suffisamment important pour conduire des politiques contracycliques et relancer l'investissement. Grâce à un tel budget, on aurait la capacité de lever de l'argent sur les marchés, d'investir en commun pour le futur. Cela n'implique pas de mutualiser les dettes passées - je n'y suis pas favorable. En revanche, je crois que les Allemands seront prêts à avancer si la confiance revient et si nous formulons des propositions claires.

**L'afflux de migrants est un autre facteur d'explication de la montée des extrêmes et des partis populistes un peu partout en Europe. Que proposez-vous sur ce dossier ?**

Là encore, il y a eu une absence de solidarité, de coordination et d'anticipation. L'Italie a identifié très tôt le problème avec l'afflux de réfugiés sur ses côtes. On ne l'a pas écoutée. Ce qui était prévisible est arrivé : les réfugiés ont afflué par la route des Balkans. Angela Merkel a été la seule à tenir un discours responsable en refusant de confondre les migrants et les réfugiés, et de fermer ses frontières au risque de créer des drames humains plus grands encore dans toute l'Europe. La suite a été tout aussi rocambolesque : on a tenté de répartir entre les pays membres des réfugiés qui étaient déjà là.

Et l'Allemagne a fait pression il y a un an pour passer un deal très controversé avec la Turquie... On a négocié avec elle un accord de dupes qui a fermé la route des Balkans, mais qui a rouvert la route libyenne.

**Que préconisez-vous ?**

Pour régler le problème, il faut une gestion de l'asile coordonnée entre les pays européens et les pays de départ ou de transit. C'est le seul moyen pour être efficace et humain. On oublie de dire qu'il y a des millions de Syriens, d'Irakiens ou d'Afghans qui ont pris des risques pour leur famille sans savoir ce qu'il adviendrait. Le système est totalement inhumain. La clé, c'est de gérer la procédure d'asile dans les pays tiers, autrement dit en décidant en amont d'un flux réaliste et d'une répartition des réfugiés. Là-dessus, il faut poser la question de confiance aux Etats membres : partagez-vous ou non les principes et les valeurs de l'Union ? Ce qui s'est passé depuis l'été, avec le refus de plusieurs pays d'Europe centrale de recevoir des migrants, est inacceptable. Il faut des sanctions. Les

pays qui ne respectent pas nos principes ne devraient plus avoir accès aux fonds

européens. On ne peut pas passer nos jours et nos nuits à parler des déficits excessifs, et ne rien faire quand certains violent des droits fondamentaux.

**Les attentats terroristes ont remis la sécurité au cœur des préoccupations en Europe. Que proposez-vous ?**

Il faut renforcer les contrôles aux frontières extérieures de la zone Schengen. Je propose de déployer au moins 5 000 gardes-frontières supplémentaires. Mais le vrai problème de l'Europe sur ce sujet, c'est le manque de leadership politique.

**L'absence de leadership politique en Europe n'a rien de nouveau...**

Oui, mais aujourd'hui, il y a urgence. Ces derniers mois, le monde est devenu beaucoup plus incertain et dangereux. Pour la première fois, de nombreux dirigeants étrangers souhaitent ouvertement l'affaiblissement de l'Europe : Trump, Poutine, tout comme des grands dirigeants autoritaires du Proche et du Moyen-Orient. Les chefs d'Etat et de gouvernement des pays fondateurs de l'Union, l'Allemagne et la France au premier chef, ont aujourd'hui un rôle historique à jouer : celui de refonder l'Europe, et de tenir les positions sur les sujets de sécurité et d'immigration. C'est aussi une priorité allemande.

**Votre défense à tout prix de l'Europe n'encourage-t-elle pas la montée du nationalisme en Europe ?**

On ne peut pas être timidement européen, sinon, on a déjà perdu. La violence des antieuropéens est telle qu'il faut marteler ce que l'Europe nous a apporté et peut encore nous apporter, si l'on s'y implique pour la changer. Sa destruction, c'est le nationalisme, la guerre. Je viens d'une région où il n'y a que des cimetières militaires. Ce que propose Marine Le Pen, c'est de recréer de la conflictualité en Europe. Si le parti de la raison cède à la tyrannie de l'impatience, nous sommes morts.

**Quelles erreurs les pro-Européens ont-ils commises ?**

D'abord, d'avoir laissé la critique de l'Europe aux antieuropéens. On doit pouvoir critiquer les orientations politiques ou la bureaucratie européennes sans pour autant être europhobe. Si l'on croit à la politique, l'alternative n'est pas entre l'Europe telle qu'elle est et le retour en arrière. Je suis un Européen convaincu et même enthousiaste, mais lucide et sans complaisance. J'ajoute que la deuxième erreur des proeuropéens est d'avoir eu peur de la démocratie. La France a commis une faute : celle de contourner le "non" au référendum de 2005 via un vote parlementaire. Le Pen comme Mélenchon se nourrissent de ce déni : on ne peut pas faire avancer l'Europe contre les peuples.

## L'interview-événement

**Anniversaire.** A l'occasion des 60 ans des traités de Rome, Emmanuel Macron, candidat à l'élection présidentielle française actuellement le mieux placé pour l'emporter au second tour, a accordé une interview à nos confrères de "Libération" et de "La Repubblica", partenaires de "La Libre Belgique". Il y dévoile sa vision de l'Europe et son projet pour celle-ci.



## la Repubblica

*“On ne peut pas passer nos jours et nos nuits à parler des déficits excessifs, et ne rien faire quand certains violent des droits fondamentaux.”*

*“Le mode de décision actuel est fatigué. Il y a une envie de démocratie européenne. Les gens ne veulent pas moins d'Europe. Ils veulent une Europe qui fonctionne.”*